

Les Terres et mers australes françaises

candidature 2019

à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco



www.taaf.fr



ÎLES SAINT-PAUL
ET AMSTERDAM



Cratère immergé

Île Saint-Paul



Albatros d'Amsterdam

Île Amsterdam



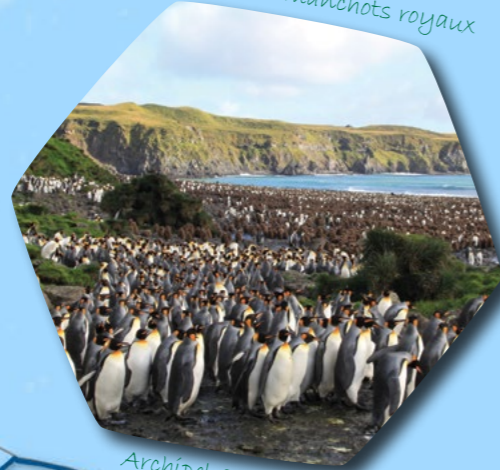
Glacier Ampère

Îles Kerguelen



Colonie d'éléphants de mer

Îles Kerguelen



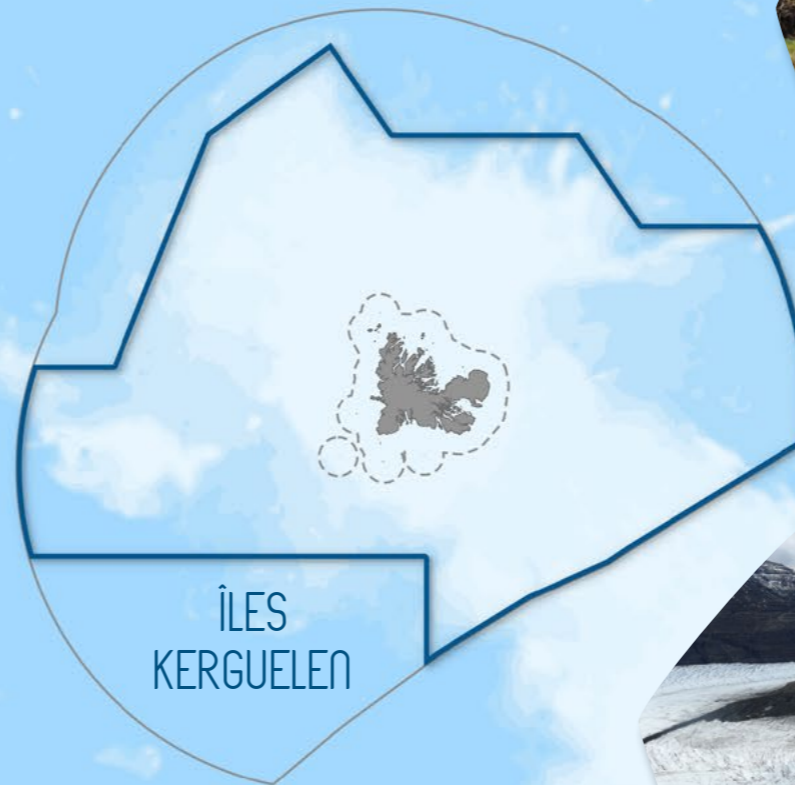
Colonie de manchots royaux

Archipel Crozet

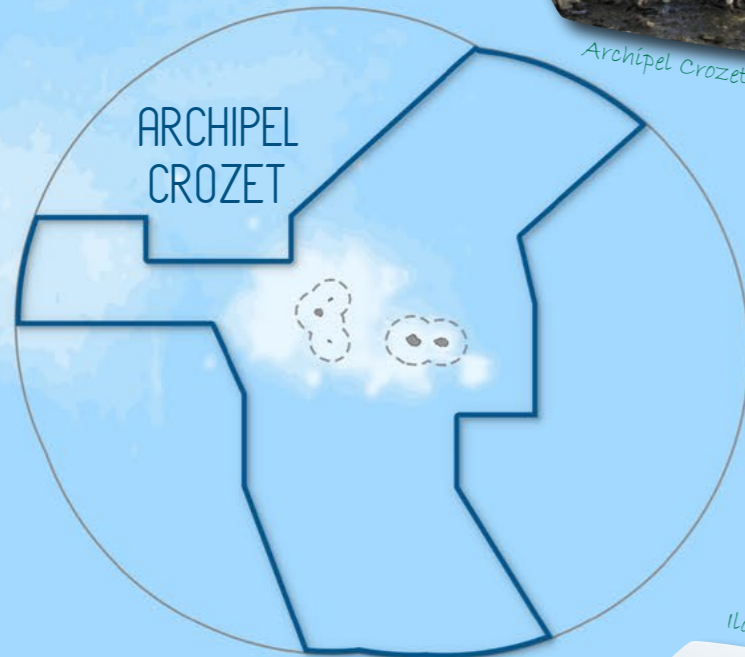


Ilots des Apôtres

Archipel Crozet



ÎLES
KERGUELEN



ARCHIPEL
CROZET



- Périmètre du bien proposé
- ZEE
- Mer territoriale
- Emprise terrestre

Bathymétrie en mètre

- < 3500
- < 3000
- < 2500
- < 2000
- < 1500
- < 1000
- < 500
- 0 m



www.terres-mers-australes.taaf.fr

Le bien constitue l'un des plus grands espaces naturels protégés au monde et le plus grand bien proposé à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Les Terres et mers australes françaises en un clin d'oeil

LE PATRIMOINE MONDIAL

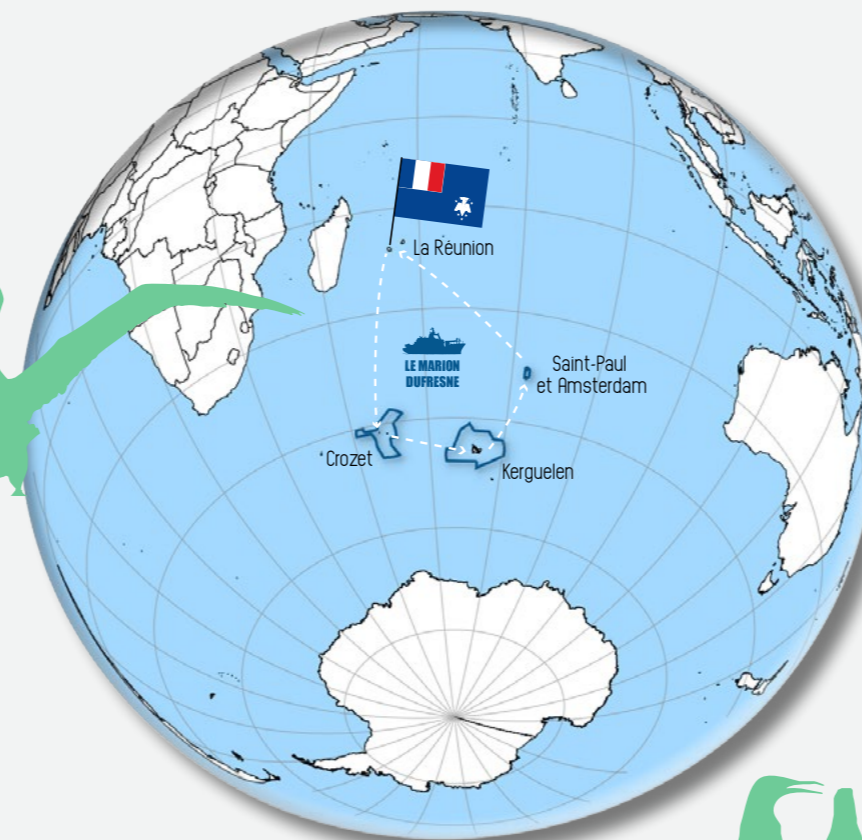
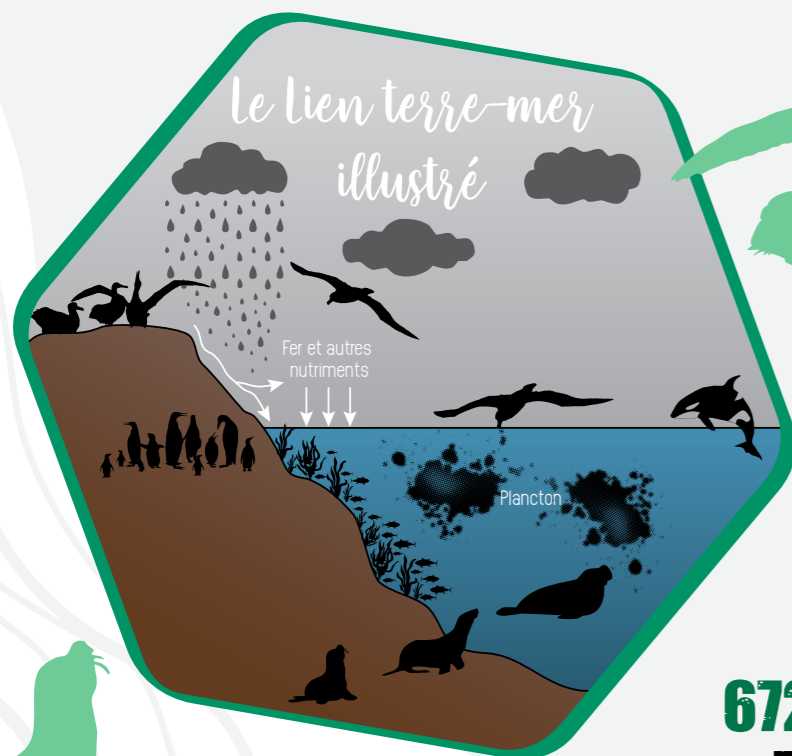
« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. »

UN TERRITOIRE IMMENSE
À PLUS DE 2000 KM
DE TOUT CONTINENT !

**UNE DES PLUS GRANDES AIRES
MARINES PROTÉGÉES DU MONDE**



OASIS AU CŒUR DE L'OCÉAN AUSTRAL



**672 969 KM² DE DOMAINE
TERRESTRE ET MARITIME.**
Le plus grand bien proposé à l'inscription au
patrimoine mondial.



3 critères retenus pour l'inscription
au patrimoine mondial de l'UNESCO :

Critère (vii) : Paysages d'une esthétique exceptionnelle
> Immenses colonies d'oiseaux et de mammifères marins
au sein de paysages volcaniques sublimes.

Critère (ix) : Processus écologiques et biologiques en
cours dans l'évolution
> Forte productivité primaire des zones marines qui
soutient les fortes concentrations d'espèces marines et
contribue à la régulation du climat.

Critère (x) : Biodiversité unique et espèces menacées
> Plus grandes concentrations et la plus grande diversité
d'oiseaux et mammifères marins au monde.

**47 ESPÈCES D'OISEAUX MARINS
DONT 8 ENDÉMIQUES AU TERRITOIRE**

PLAN DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE
Rédigé en collaboration étroite avec la communauté
scientifique, il constitue une feuille de route pour assu-
rer la préservation de ce patrimoine sur le long terme.

VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES TERRES ET MERS AUSTRALES FRANÇAISES

« Les Terres et mers australes françaises – Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam – sont les plus vastes des rares terres émergées du sud de l'océan Indien. Éloignées des centres d'activités humaines, elles sont restées des sanctuaires de biodiversité. Elles abritent l'une des plus fortes concentrations et diversités d'oiseaux marins au monde, ainsi que l'une des plus importantes populations de mammifères marins. Leurs eaux très productives forment une « oasis » nourricière pour ces espèces. Cette nature sauvage et foisonnante au sein de paysages volcaniques grandioses forge le caractère sublime du bien. L'immensité de ces territoires et le modèle de gestion que porte la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises assurent le maintien à long terme de ces espèces et la protection de ce patrimoine naturel unique. »

Conseil consultatif
donne son avis sur le fonctionnement, la gestion, et les conditions d'application du décret de la Réserve naturelle

Conseil scientifique
donne son avis sur le suivi du plan de gestion et sur les questions à caractère scientifique

Préfet,
administrateur
supérieur des TAAF,
Gestionnaire de la
Réserve naturelle

SANCTUAIRE AUX MILLIONS D'OISEAUX

**UN STATUT DE RÉSERVE NATURELLE
NATIONALE, GARANT DE L'INTÉGRITÉ
DU BIEN**

Les limites du bien coïncident avec celles de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, créée en 2006 et **ÉTENDUE EN 2016**. Ce statut garantit la conservation et le maintien de l'intégrité du bien.



ENJEU 6 : un territoire sentinelle, laboratoire
du vivant et observatoire de la biodiversité et
des changements globaux